

---

## POSE DE P2000 COMME PARQUET COLLE

---

Le Parklex 2000 est un parquet flottant en bois naturel, présentant des caractéristiques particulières qui le distinguent clairement du reste des parquets existant sur le marché.

Le système de parquet collé est un système recommandé pour lames de >188mm de largeur.

### INSTRUCTIONS GENERALES DE POSE

#### Calcul de matériel

Afin de calculer le matériel nécessaire à l'exécution de la commande, il faudra procéder à la mesure des mètres carrés de la superficie d'installation, en augmentant le résultat de 5% pour les pertes et les découpes. Ce pourcentage pourra varier légèrement selon la configuration de la superficie à poser.

#### Recommandations de manipulation

Il est recommandé de ne pas ouvrir les paquets de lames jusqu'à la veille de la pose car ils peuvent absorber de l'humidité et se dilater, l'emboîtement de languettes et rainures pouvant s'avérer ainsi plus difficile.

Avant de poser le plancher, il faut s'assurer que le matériel est à une température d'au moins 18 °C.

Il faudra vérifier que les lames et leurs bords ne contiennent pas de corps étrangers pouvant endommager le matériel ou entraver sa manipulation. Il convient d'éviter que les lames ne glissent les unes sur les autres et de ce fait, les lever et ne jamais les traîner.

#### Etat du sol avant la pose

Le sol doit remplir certaines conditions minimums avant la pose du matériel:

- Être solide et consistant, sans risque de déformations postérieures.
- Avoir une humidité inférieure à 2,5% (inférieure à 2% avec chauffage rayonnant)
- Être propre de résidus d'autres matériaux
- Présenter une planimétrie parfaite.

Afin que le sol réunisse les conditions mentionnées, vous pourrez le conditionner de deux façons:

A l'aide d'une surélévation à base de mortier parfaitement nivelé et d'une épaisseur minimum de 4 cm.

Par surélévation à base de tasseaux placés à une distance d'environ 40 cm, sur lesquels des panneaux en aggloméré seront posés, de préférence hydrofuges, d'une épaisseur de 16 ou 19 mm, gardant des séparations entre eux de 6mm sur tout le périmètre, permettant leur dilation.

#### Conditions de la pièce

La température de la pièce et du matériel sera d'au moins 18°C.

La pièce, durant l'installation aura un degré d'humidité d'environ 60%.

## Sélection du sens des lames

Il est recommandé de poser dans le sens longitudinal de la pièce, car la lame subit moins de mouvements longitudinaux que de transversaux.

Ceci est particulièrement important dans des pièces larges et étroites afin que les lames restent planes sur la sous-couche.

Avec le système de collage, le sens de la pose n'a pas d'importance particulière car la colle réduit le mouvement des lames.

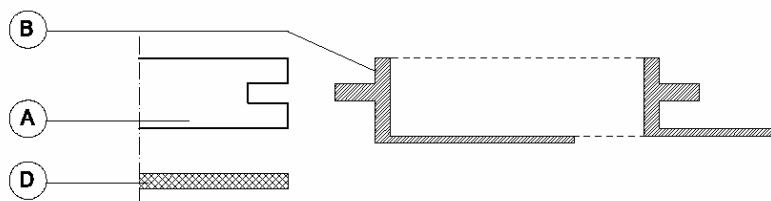
## Joint de construction, joints de dilatation

En raison de l'effet de l'humidité relative de l'air, il est nécessaire de laisser le long des parois et des obstacles des joints d'environ 10 mm fixés par des cales durant la pose. Il ne faut jamais installer le plancher en contact avec les parois ou autres éléments fixes de la construction.

Le sol doit avoir la possibilité de dilation par exemple près des seuils, des encadrements de portes, des tuyaux de chauffage et autres types de sols. Il est important de s'assurer également que la plinthe couvre la contraction produite durant l'hiver car une grande partie de la contraction a des effets sur les bords périmétraux.

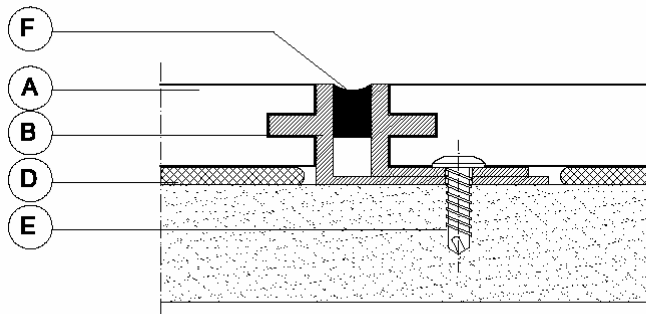
Sur les superficies de longueur supérieure ou égale à 8 m ou dont l'aire est supérieure à 40m<sup>2</sup>, il est recommandé de poser au moins un joint de dilation intermédiaire de 8-10 mm.

**DÉTAIL**  
**PROFILÉ JOINT DE DILATATION**



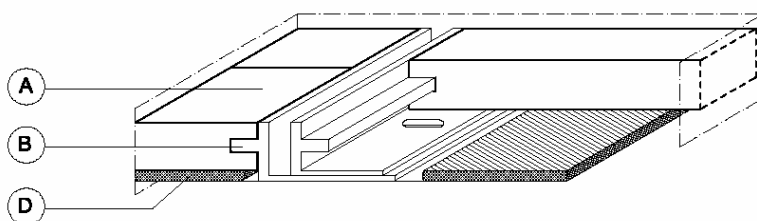
A	Parklex 2000
B	Profilé joint de dilatation
D	Sous couche

**DÉTAIL**  
**PROFILÉ JOINT DE DILATATION**



A	Parklex 2000
B	Profilé joint de dilatation
D	Sous couche
E	Vis
F	Mastic

**PERSPECTIVE**  
**PROFILÉ JOINT DE DILATATION**



A	Parklex 2000
B	Profilé joint de dilatation
D	Sous couche

## **POSE DE PARKLEX 2000 COMME PARQUET COLLE**

Le système de parquet collé est le système recommandé pour lames de >188mm de largeur

### **Procédure de Pose**

Si vous devez utiliser le système de collage sur des surfaces contenant de l'humidité ou comprenant de l'eau dans leur composition, comme des chapes de mortiers, béton granit, etc., il faudra placer une sous-couche de polyéthylène, sur laquelle sera installée une base de panneaux MDF hydrofuges de 16mm, ancrés à la chape avec des vis et taquets, en laissant tout autour des joints périmétraux de 10mm entre eux afin qu'ils absorbent des éventuelles dilations.

En cas d'allongement <5, il est obligatoire d'utiliser ce type de surélévation, indépendamment de la surface.

Des cordons continus d'adhésif élastique de polyuréthane seront appliqués, séparés tous les 30 cm et dans le sens transversal à celui du parquet sur ces panneaux en MDF.

Entre les cordons, des bandes de couverture acoustique d'isolation seront placées ou de bande adhésive à double face, afin d'obtenir des meilleures valeurs d'absorption acoustique.

Enfin, il faut placer les panneaux de la même façon que pour le système de parquet flottant.